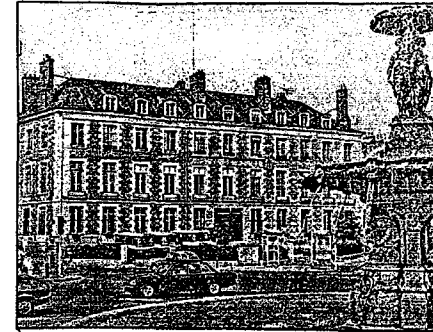
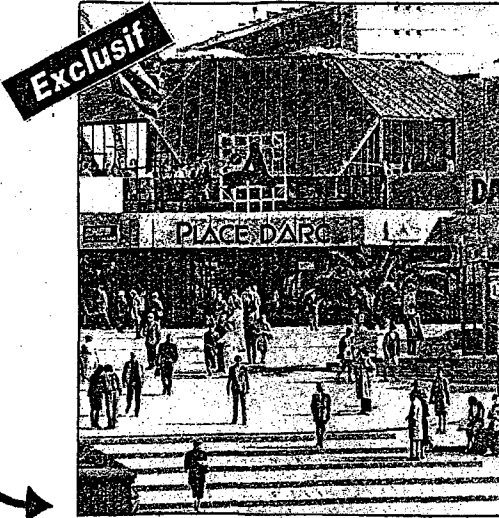


L'axe carré Saint-Euverte - place Gambetta aura-t-il le même résultat que celui Grand Quartier - Place d'Arc ? Quel devenir pour l'hôtel Dupanloup ? Et le problème de stationnement ?



INTERVIEW

Jean-Pierre Sueur s'explique : « Je tiens toujours le même langage. »

Jean-Pierre Sueur ne s'est que très peu prononcé sur le projet de la médiathèque... Lors de la réunion du conseil municipal, vendredi soir, il a défendu son principe de « la culture au cœur de la vie » en laissant le soin à Augustin Cornu et Antoine Prost de développer succinctement le « pourquoi et le comment » de l'opération. Mais le maire

d'Orléans, au-delà de ce projet, a bel et bien une vue à long terme pour sa cité... Celle du XXI^e siècle, celle d'un grand centre autour de trois pôles : le Carré Saint-Vincent, Place d'Arc et la place Gambetta. Nous l'avons rencontré loin des débats de l'assemblée communale : « De par mes fonctions, je suis garant de la place qui doit être celle d'Orléans dans le concert des villes. »

Une décision mûrie depuis longtemps

Avec Michel de La Fournière, Antoine Prost, Augustin Cornu et beaucoup d'autres, nous avons constamment récusé cette stricte séparation des espaces et des fonctions. C'est ce qui nous a amenés successivement à suggérer que le quartier Gare se construise autour du théâtre puis du musée, puis de la bibliothèque. Ce qui a toujours été refusé. Sauf une fois, lorsque M. Galloux a présenté un projet pour le quartier Gare qui incluait la bibliothèque. Mais il ne fut pas retenu.

turels dans un espace qui n'était pas animé et dont l'architecture était le plus souvent conventionnelle. Or, nous avons toujours défendu une autre idée : mettre la culture « au cœur de la vie » ; refusé qu'il y ait des quartiers culturels et d'autres économiques. Faire en sorte que les lieux de culture soient aussi des lieux d'animation, qu'ils soient là où les gens sont, vivent, vont et viennent.

Si j'avais continué dans la même logique, j'aurais eu le sentiment de me renier. La politique n'a pas de crédibilité lorsque l'on fait, une fois devenu majoritaire, le contraire de ce que l'on disait dans l'opposition.

La République du Centre. —
Votre projet de future bibliothèque ne coûtera-t-il pas plus cher que le précédent ?

Jean-Pierre Sueur. — A mon arrivée à la mairie, j'ai trouvé sur mon bureau le projet de restauration et d'agrandissement de la bibliothèque de la rue Dupanloup.

Un projet qui représentait 100 millions de francs. Une question se posait : devons-nous maintenir ce que, dans l'opposition, nous avions critiqué ou faire un autre choix ?

Ce que le conseil municipal a décidé vendredi soir, c'est un autre choix pour un coût pratiquement équivalent. Ce nouveau projet ne constitue pas une dépense supplémentaire, c'est une autre manière de dépenser la même somme. J'ajoute que le ministère de la Culture, qui a d'ores et déjà manifesté son intérêt pour ce

projet, en prendra en charge une part non négligeable.

Votre proposition n'est-elle pas qu'un tour de passe-passe politique ?

— Dans l'opposition, nous avions critiqué l'ancien projet pour sa localisation et pour son architecture extrêmement traditionnelle et conformiste. Il s'agissait de faire du « faux ancien » ou du pseudo-classique. Là encore, une question se posait : n'était-ce pas préférable de faire carrément du neuf ? La solution fut retenue. Depuis dix ou quinze ans, avec d'autres, je tiens le même langage à ce sujet. Le choix urbain essentiel, qui a été mis en œuvre durant toute cette période, a été qu'à Orléans il devait y avoir deux zones bien distinctes : l'une réservée au commerce et à l'animation — c'est ce qui a donné quartier Gare et Place d'Arc — l'autre destinée à la

culture et à l'administration — le pourtour de la cathédrale.

Qu'est-ce qu'une médiathèque, à la place d'un hôtel de police ?

— C'est autre chose qu'une bibliothèque traditionnelle. C'est un lieu qui a vocation à être ouvert à toutes les formes de communication. Il y a à mon sens plus de cohérence à choisir à cet égard la modernité dans le site et dans l'architecture. D'ailleurs, une opportunité s'est présentée avec l'hôtel Gambetta. C'était une chance à saisir. On la saisissait ou on ne la saisissait pas. Mais il fallait choisir. Je rappelle que cet hôtel Gambetta abritait jusqu'il y a deux ans la police, qui vivait d'ailleurs dans de très mauvaises conditions. J'ai obtenu de Pierre Joxe que les fonctionnaires soient relogés au faubourg Saint-Jean dans de meilleures conditions. Mais, comme vous le savez, quand

un bâtiment de l'Etat perd son affectation, il est remis aux Domaines, c'est-à-dire au ministère des finances. Ce même ministère, ou plutôt celui du Budget, avait décidé d'y installer une direction des services fiscaux. Il a fallu de longues négociations avec le ministre pour que celui-ci donne son aval fin que le bâtiment puisse être vendu à la ville. Une solution alternative a été trouvée avec Michel Charasse, que je tiens à remercier, pour reloger un certain nombre de fonctionnaires des impôts à la cité Coligny, où un programme de constructions nouvelles sera mis en œuvre sur un terrain appartenant à l'Etat.

Pourquoi cet emplacement a-t-il, selon vous, une vocation culturelle décisive ?

— Parce que c'est le seul bâtiment qui soit dans la perspective des mails. On le voit de partout. La preuve : depuis que les Restos du cœur y sont installés, chaque Orléanais a pu voir le calicot qui a été disposé sur la façade. Plus largement, il faut penser à ce que sera l'agglomération orléanaise au XXI^e siècle. Les mails seront l'axe central de cette agglomération. Nous voulons concevoir leur aménagement à partir de trois pôles : place Gambetta (noeud essentiel entre la rue et le faubourg Bannier, quartier que nous voulons revitaliser) ; Place d'Arc (au succès commercial incontestable) ; et enfin la partie ouest des mails qui, avec le développement du théâtre et les nouveaux équipements liés à l'arrivée de la voie G, sera un troisième pôle d'importance.

La boîte à lettres ne sera-t-elle pas victime d'une trop forte confluence de circulation ?

— Bien entendu, il faudra faciliter la circulation des voitures, mais surtout des piétons entre ces trois pôles. Comme vous le savez, dans le livre qu'il a écrit sur Orléans, Michel de La Fourmière a fait des propositions à cet égard qui ont suscité depuis l'intérêt des uns et des autres. Idées qui ont fait leur chemin et qui furent reprises lors de la campagne électorale. Autrement dit, la décision de l'implantation de la médiathèque n'est pas une décision isolée, elle s'inscrit dans un dessin d'ensemble qui ne peut se concrétiser qu'au cours d'une grande période.

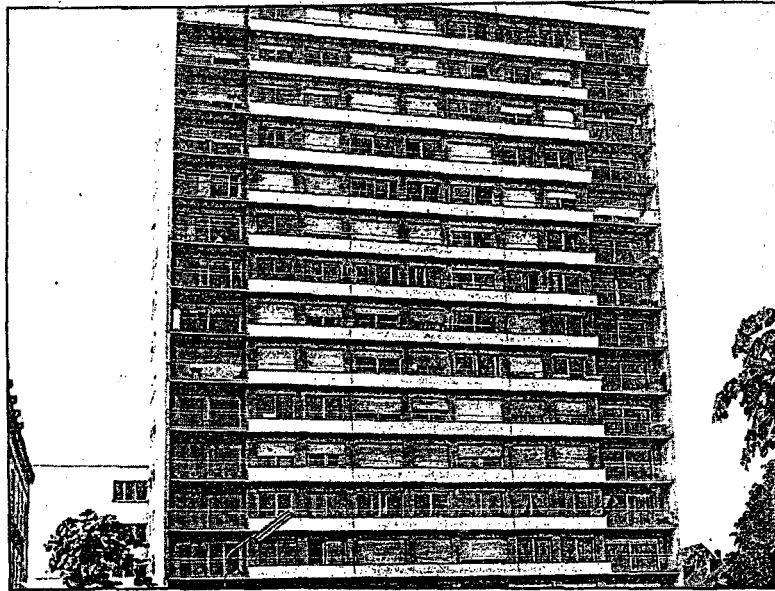
Quelle destination, demain, pour l'hôtel Dupanloup ?

— Une partie de l'hôtel Dupanloup pourrait être, entre autres, un lieu d'exposition remarquable. Les touristes sont nombreux à visiter notre cathédrale. Il faudrait aménager cette visite pour qu'elle se prolonge par l'hôtel Dupanloup. Il y a d'autre part mille manières de tirer partie du jardin. Pourquoi pas un festival de musique ou de théâtre l'été ? Pour réussir cela, il faut ouvrir ce jardin et, en lien avec les autres projets, il faut que ce soit fait dans deux directions.

C'est ainsi qu'un cheminement piétonnier pourrait relier ce jardin au carré Saint-Vincent, et qu'un autre pourrait descendre jusqu'au quartier Dessaux. Bien entendu, tout cela doit être étudié en liaison avec les habitants du quartier concerné. J'ai d'ailleurs convenu de rencontrer prochainement avec M. Armand, l'association Orléans-Cathédrale. J'ai entendu les observations de cette association sur certains aspects du programme Dessaux. Je suis persuadé qu'en intégrant l'hôtel Dupanloup dans le champ des réflexions, nous parviendrons à des solutions qui satisfiront les uns et les autres. Il est clair que le conseil de quartier Bourgogne aura à se prononcer sur ces différents points.

Ne pensez-vous pas que les lecteurs d'aujourd'hui seront les électeurs de demain ?

— Au total, il est absurde de dissocier le choix relatif à la médiathèque de tout un ensemble de considérations qui intéressent toute la ville et tous ses habitants. Le choix qui a été fait par le conseil municipal est un choix de principe, dont je n'ai pas coché l'importance. C'est une décision qui n'enlève rien à la ville et surtout pas son ancien évêché. En revanche, elle apporte un plus. Je vois beaucoup de villes autour de nous se lancer dans des projets ambitieux. De par mes fonctions, je suis garant de la place qui doit être celle d'Orléans dans le concert des villes. Et je suis décidé à aller de l'avant, ce qui ne veut pas dire que je méprise le passé, tout au contraire. Nous avons la chance de pouvoir concilier la culture, l'animation, l'économie. Sachons saisir toutes ces chances. Et saisissons-les tous ensemble.



Quel projet d'architecture, même contemporain, compatible avec une tour ?

**Interview : Jean-Dominique Burtin
et Denis Léger.**

Concertation et circulation d'idées

J'ai lu la semaine dernière un certain nombre d'objections à cette implantation qui n'avaient pas de fondements. Je veux donc préciser : que nous avons vérifié la faisabilité de la construction de ce bâtiment sur une emprise foncière plus large que celle du seul ancien commissariat ; que nous construisons un parking, nous avons d'ailleurs clairement exposé par le passé notre préférence à la construction de parkings sous les mails plutôt qu'à l'hyper-centre de la ville et à partir des mails on peut se rendre facilement à pied à n'importe quel endroit de la ville ; qu'il faut traiter à terme le problème de la circulation entre l'hôtel de Blois et le débouché de la rue des Murlins, mais que cette question se pose

de toute façon que l'on fasse la médiathèque là ou ailleurs, c'est pourquoi la précédente municipalité avait conçu des projets à cet égard.

S'agissant du choix de la localisation, comme l'a expliqué Antoine Prost, tout dépend de l'idée que l'on se fait d'une bibliothèque ou d'une médiathèque. Il y a plusieurs conceptions. On peut choisir d'être au cœur de la vie ou au contraire un bâtiment replié sur lui-même. Nous avons fait un choix. Mais je m'empresse de dire qu'il ne faut pas simplifier à l'excès les termes de ce choix. J'ai d'ailleurs été tout à fait satisfait de la grande sérénité du débat qui, durant deux heures et demie, s'est instauré au conseil municipal.

Pas d'abandon de Dupanloup

J'ai, pour ma part, passé beaucoup de jours de ma vie dans des bibliothèques puisque je suis, accessoirement, agrégé de lettres. J'en ai connu des neuves, des vieilles, j'aime Beaubourg et j'aime la Bibliothèque nationale.

Je suis adepte d'un nouveau projet pour Orléans. Ce qui ne m'empêche pas d'aimer et de continuer à aimer l'hôtel Dupanloup et même d'avoir un attachement sentimental pour ce bâtiment, pour sa salle de lecture, pour l'atmosphère qui s'en dégage. C'est, de surcroît, l'un des plus beaux bâtiments d'Orléans. Il doit continuer à jouer un rôle culturel éminent

dans notre ville. J'y suis personnellement, profondément attaché. J'ai du reste retenu à cet égard les diverses hypothèses et suggestions qui ont été présentées par les uns et par les autres lors du conseil municipal et aussi en d'autres lieux. Parallèlement au programme qui sera présenté pour la médiathèque, des propositions seront faites pour l'hôtel Dupanloup. Pourquoi les uns et les autres ne seraient-elles pas complémentaires ? Je crois que c'est tout à fait possible. Je pense que ces deux bâtiments, le nouveau et l'ancien, seront une chance pour Orléans avec chacun leur vocation spécifique.